

ASA du Canal de la Plaine Latour Estagel Montner

Compte rendu du Conseil syndical du 28 Février 2025

Présents : Barou JP, Barbaro D, Begue JC, Davy L, Fabresse D, Fusillier JL, Pasquet L, Monier R, Patrouix H, Soler K.

Excusés : Garrigue M (pouvoir transmis), Cazenove R.

Absents : Bousquet F, Bousquet B, Deloncle JF.

11 syndics titulaires présents ou représentés

1- Lotissement Estagel:

Le lotissement prend forme, le bassin de rétention est fait. La sortie du bassin ne se fait pas via un bac de dessablage mais via une sortie en diamètre 10cm dans une rigole créée le long du stade. La rigole se déverse dans le ravin du Llinas qui est en amont du canal de la plaine. Les autorisations ont été données par PMM pour ce déversement. Chaque parcelle lotie a un puit sec afin d'absorber les eaux pluviales.

Une convention de superposition d'affectation du canal va être demandée par l'ASA et la Mairie d'Estagel à PMM.

2- Estimation des besoins en eau de l'ASA pour l'irrigation et la recharge des nappes via le canal de la Plaine et la prise de Cabanac:

La DDTM a adressé à l'ASA une requête de données sur les prélèvements d'eau par le canal de la Plaine et par le réseau de Cabanac pour l'état des lieux sur les besoins en eau du bassin aval de l'Agly dans le cadre des études en cours du projet de maillage des réseaux d'irrigation.

Les données suivantes ont été fournies sur la base des mesures de débit dans le canal et aux deux stations de pompage, en vue d'une présentation à la réunion des parties prenantes du projet de maillage, à la DDTM le 3 mars. Ces références de débit et volumes portent sur une année « normale » avant 2022, donc sans la restriction liée à la sécheresse. Des extensions potentielles de surfaces à irriguer ont été mentionnées pour mémoire, elles correspondent à des raccordements futurs possibles sur la branche sous pression Latour – Montner sous la cote d'altitude 105 m.

			débit de pointe juillet-août L/s	débit hors saison nov - févr L/s	Volume total en saison d' irrigation mars - sept m ³	surface irriguée ha	conso eau par ha irrigué m ³ /ha/an
Besoins actuels	Canal de la Plaine	recharge nappe AEP	140	100	1 700 000		
		irrigation gravitaire	60	0	350 000	136	2574
		sous pression Plaine Agri	150	0	500 000	246	2033
		sous pression lotissements	10	0	50 000	25	2000
	total La Plaine	360	100	2 600 000	407		
	Cabanac	sous pression	40		80 000	65	1231
Extension potentielle	La Plaine	sous pression	60		150 000	104	1442
	Cabanac		10		10 000	8	1250

Les prélèvements pompés pour l'AEP des trois communes desservies par le canal sont évidemment beaucoup plus faibles que les volumes épandus par le canal pour la recharge des nappes. Les volumes pompés pour l'année 2024 sont les suivants:

ESTAGEL :	250 174 m ³
LATOIR DE FRANCE :	92 166 m ³
ESTAGEL :	34 464 m ³

Cet écart s'explique d'une part, par la nécessité d'avoir un débit suffisant dans le canal pour pousser l'eau vers les zones de recharge des nappes; d'autre part, par l'infiltration diffuse vers les nappes captées pour l'AEP.

3- Jaugeage du canal de la Plaine:

Dans le cadre du projet en cours d'étude de maillage porté par la Chambre d'Agriculture, un jaugeage a été effectué mercredi 26 Février 2025 par BRL, la Chambre d'Agriculture et l'ASA.

Il en ressort que le tunnel est un facteur « bloquant » au débit d'écoulement du canal à 400 L/s.

4- Subvention de la Commission syndicale CCAF - PMM

La Commission syndicale « Communauté de communes Agly-Fenouillèdes et Perpignan Méditerranée Métropole » s'est engagée, par convention du 27 mai 2024, à verser une subvention annuelle de 15 000€ pour l'entretien du canal qui sert à la recharge du captage AEP. La subvention 2024 n'est pas versée à ce jour. Didier Fabresse signale que cela sera traité la semaine prochaine.

5- Budget et Rôle 2025

ASA CANAL DE LA PLAINE

BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 100	CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES	164 000
60612 : Energie-Electricité	30 000	70388 : Autres redevances & recettes	164 000
60622 : Carburants	3 000		
60623 : Alimentation	600		
60631 : Fournitures d'entretien	600	CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0
60632 : Fournitures petit équipement	3 000		
60636 : Vêtement de travail	200		
6064 : Fournitures administratives	500	CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	45 000
611 : Contrats prestations de services	15 000	Subvention PMM et Commission syndicale	45 000
613 : Locations	2 000		
615232 : Réseaux	10 000	CHAPITRE 77 : PRODUITS SPECIFIQUES	0
61551 : Matériel roulant	1 000		
6156 : Maintenance	1 000		
616 : Assurances Multirisques	6 000	CHAPITRE 77 : PRODUITS SPECIFIQUES	0
618 : Services extérieurs	500		
622 : Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	3 000		
625 : Déplacements, missions & réceptions	200	CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0
626 : Frais postaux & télécommunications	1 000		
6281 : Concours divers	500	002 : Excédent de fonctionnement reporté	0
637 : Autres impôts, taxes & versements assimilés	5 000		
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL	60 000	CHAPITRE 042 : TRANSFERT ENTRE SECTIONS	47 000
6413 : Personnel non titulaire	35 000	777 : Quote-part des subventions d'investissement	47 000
6450 : Charges de sécurité sociale & prévoyance	25 000		
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	0		
6541 : Créances admises en non valeur	0		
6588 : Autres	0		
CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES	8 000		
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	8 000		
CHAPITRE 67 : CHARGES SPECIFIQUES	2 000		
673 : Titres annulés	2 000		
CHAPITRE 68 : DOTATIONS	0		
681 : Dépréciations de créances	0		
CHAPITRE 023 : VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	47 285		
023 : Virement à la section d'investissement	47 285		
CHAPITRE 042 : TRANSFERT ENTRE SECTIONS	55 615		
681 : Dotations amortissements	55 615		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	256 000	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	256 000

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE 001 : DEFICIT D'INVEST. REPORTE	0	1068 : EXCEDENTS DE FONCT. CAPITALISES	0
CHAPITRE20: IMMOBILISATION INCORPORELLES	0	CHAPITRE 021 : VIREMENT SECTION FONCT.	47 285
203 : Frais d'études	0		
		CHAPITRE 13 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0
CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000	CHAPITRE 040 : OP.ORDRE TRANSFERT SECTIONS	55 615
21538 : Install.techniques, matériel & outillage	21 000	28051 : Concessions, droits similaires	429
		281538 : Autres réseaux	53 975
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	34 900	28157 : Matériel & outillage de voirie	60
1641 : Emprunts en euros	34 900	28158 : Autres	1 151
CHAPITRE 040 : OP ORDRE ENTRE SECTIONS	47 000	CHAPITRE 16 : EMPRUNTS	0
13918 : Subventions d'investissement amorties	47 000	1641 : Emprunts en euros	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	102 900	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	102 900

Délibération : Approbation du budget primitif 2025:

CONTRE : 1
ABSTENTION: 1
POUR : 9

Le budget primitif 2025 est adopté à la majorité des votants.

Compte tenu des réparations prévues (changement du corps de pompe n°1 de la station de la plaine), de la forte probabilité de l'ouverture de la station de Cabanac et donc des frais d'énergie qui seront plus importants, les dépenses de fonctionnement et d'investissement des réseaux seront amenées à être augmentées.

Compte tenu de ces contraintes, du bilan de la comptabilité analytique 2024, des prévisions de dépenses 2025, et des informations obtenues sur les surfaces souscrites, les barèmes de rôle suivants sont proposés, pour un montant global de rôle de 164 425 € HT.

Afin de maintenir une équité, il est convenu que la TVA des deux secteurs « gravitaire » et « sous pression » seront uniformisés avec un panachage de taux à 5.5% et 20%.

		Plaine Gravitaire	Plaine sous Pression	Cabanac sous Pression	Cabanac en attente
Bases	Nb d'adhérents	643	348	14	
	Surface ha	210	160	60	5
Tarif HT	Part fixe € HT	25	50	50	25
	Part variable €/ha HT	110	430	630	110
Redevance rôle total € HT		39 175 €	86 200 €	38 500 €	550 €

Délibération : Approbation du rôle 2025:

CONTRE : 1
ABSTENTION: 1
POUR : 9

Le Rôle 2025 est approuvé à la majorité des votants.

Le Président

J-L Fusillier



La Vice-Présidente

K. Soler

